

DIRECTION ACHATS

PROCES VERBAL DE LA VISITE DES LIEUX

Objet : CONSULTATION ARCHITECTURALE n°16/CONSA/BKAM/2024 RELATIF LA DESIGNATION D'UN ARCHITECTE POUR LA REFONTE D'ACCES DU SITE DAR AS-SIKKAH

Comme prévu dans l'avis de publication de la consultation architecturale citée en objet, une visite des lieux obligatoire a été organisée dans l'objectif de permettre aux soumissionnaires de prendre connaissance de la nature et des contraintes de la prestation :

| Lieu de la visite | Date de visite | Entreprises présentes |
|-------------------|----------------------|--|
| Dar As-Sikkah | Le 13 septembre 2024 | M. OMAR KOBRITE CABINET D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME LEKHRIBAT MEHDI M. ESSEFFAR ABDELKAMAL M. NAGGAY SAID M REDA TAZI |

QUESTIONS / REPONSES :

- Q : Est-ce que l'offre technique concerne également l'accès provisoire
- R : Non, les offres techniques seront évaluées uniquement sur l'entrée principale.
- Q : Demande de report de la date d'ouverture des plis.
- R : Report accordé. Voir avis.